



Paris, le 14 juin 2013

COMMUNIQUÉ PRESSE

Guillaume GAROT a réuni l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire pour signer le Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire

Vendredi 14 juin 2013, Guillaume GAROT, ministre délégué en charge de l'Agroalimentaire, a présenté le Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire, dont l'objectif est de diviser par deux le gaspillage alimentaire d'ici 2025. Avec le soutien officiel de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le ministre délégué a ainsi procédé aux premières signatures du pacte avec les représentants de l'ensemble des secteurs impliqués, reflétant ainsi la forte mobilisation de tous les acteurs de la chaîne alimentaire : les producteurs, les marchés, l'industrie agroalimentaire, la grande distribution, la restauration, les collectivités locales, les associations d'aide alimentaire, les associations de consommateurs, les entreprises sociales et les associations de défense de l'environnement (Cf. dossier de presse ci-joint).

Parmi les grands défis du monde figure la nécessité de nourrir 9 milliards de personnes d'ici à 2050. Dans un contexte de crise et alors que la planète compte encore 870 millions de malnutris, la lutte contre le gaspillage alimentaire est plus que jamais un enjeu majeur de nos sociétés. Pourtant chaque année, c'est 1,3 milliard de tonnes de nourriture qui est perdue ou gaspillée, soit un tiers des aliments produits dans le monde... En France, chaque foyer jette l'équivalent de 20 kg de nourriture par an - dont 7 kilos encore parfaitement emballés – un gâchis qui représente une perte de 400 euros par an et par foyer. Face à ce constat effarant, et afin de garantir une assiette pleine et une assiette saine pour tous, Guillaume GAROT, ministre délégué en charge de l'Agroalimentaire, a fixé le cap : réduire de moitié le gaspillage alimentaire d'ici à 2025.

Au terme d'une étroite concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, le Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire se décline ainsi en 11 mesures visant à modifier en profondeur nos habitudes de consommation mais également de transformation et de commercialisation des produits alimentaires en France.

« Lutter contre le gaspillage alimentaire, c'est un choix contre l'égoïsme, contre l'individualisme, pour une société plus solidaire et plus responsable ; car il y a quelque chose de scandaleux, de profondément injuste dans le fait de jeter de la nourriture quand tant de Français dépendent de l'aide alimentaire pour vivre ou que des millions d'hommes, de femmes et d'enfants ne mangent pas à leur faim. », a insisté Guillaume GAROT



www.gaspillagealimentaire.fr

Contacts presse

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS

www.agriculture.gouv.fr – www.alimentation.gouv.fr



Contacts presse

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr – www.alimentation.gouv.fr